

Sommaire :

- ANECR - Redécoupage cantonal
- Saint-Herblain DOB
- Agence France Locale
- Sénat PLF 2014
- Acte III décentralisation

- CONTACTS REDACTEUR :
- robin.salecroix@hotmail.fr
- tél.: 06.23.28.64.29

Agenda :

[Accéder à l'agenda citoyen d'élu net ici](#)



Lettre électronique des élus communistes et républicains de Loire-Atlantique n°13



Communiqué de presse de l'ANECR sur le "Découpage électoral des Départements"

Communiqué de Presse

Au fur et à mesure que les Conseils Généraux sont amenés à donner leur avis sur les propositions de redécoupage électoral du ministère de l'intérieur en vue des prochaines élections départementales, apparaît clairement l'objectif assigné au nouveau mode de scrutin adopté par la majorité parlementaire.

Habilement articulés à l'affirmation des métropoles, les découpages proposés réduisent dans de nombreux Départements la place des territoires ruraux dans les assemblées.

Ainsi les conseils Généraux se voient vidés de nombreuses missions qui seront transférées aux métropoles, les territoires ruraux appauvris perdant progressivement les effets de la péréquation départementale.

Tout est mis en place pour une disparition progressive des Départements dont le rôle social est

un élément fort pour lutter contre les inégalités, sociales, culturelles et territoriales. Privés des ressources nécessaires, les voilà maintenant corsetés politiquement

En effet, de toutes parts monte le constat que le découpage du ministère de l'intérieur cherche à réduire le pluralisme à sa plus simple expression en supprimant des cantons représentés par des élus communistes et républicains. C'est vrai notamment dans le Loiret, dans les Alpes maritimes la Gironde ou encore en Seine Saint Denis, mais beaucoup d'autres Départements connaissent le même scénario.

La démarche partisane l'emporte sur toutes les préoccupations par le jeu du regroupement de territoires communaux.

Instrumentalisant le concept de la parité, en instaurant un binôme homme/femme par canton pour légitimer l'opération et empêcher le



débat, le gouvernement cherche à écarter de la représentation toutes velléités de propositions alternatives faisant place à un bipartisme éventuellement arbitrée par le FN.

L'ANECR tient à faire connaître son désaveu total d'une telle régression démocratique et en appelle à toutes celles et tous ceux qui sont attachés au pluralisme et à une juste représentation pour exiger la prise en compte d'un mode de scrutin intégrant la dimension proportionnelle qui permettrait de répondre et à la parité et au pluralisme et à une représentation plus fidèle du corps électoral.

St-Herblain - Débat d'orientation Budgétaire -

Extraits de l'intervention de G.

Bontemps : « Les collectivités qui mobilisent 70 % de l'investissement public en France se voient en pleine période de crise économique impactées directement par cette baisse des dotations. Allié à une fiscalité non dynamique pour nos collectivités depuis la suppression de la TP, ce cocktail peut s'avérer détonnant pour nos concitoyens, ajoutant de l'austérité à l'austérité.

Nous n'accepterons pas que les collectivités à la situation financière

saine et qui rappelons-le n'ont le droit de s'endetter que pour les investissements paient la facture d'une dette de l'État qu'ils n'ont pas contribué à creuser, bien au contraire. C'est pour cela que nous persistons à considérer nécessaire une réforme fiscale ambitieuse, pour la justice sociale et l'efficacité économique (une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu, une taxation égale du travail et du capital et une diminution de la fiscalité indirecte et une taxation sur les revenus spéculatifs).

Dans ce contexte national dégradé notre commune poursuit ses investissements à un haut niveau, au service des populations en accroissant l'offre et la qualité de service public sur le territoire de la commune. Ainsi les dépenses d'équipement proposées s'élèvent à 35,5M€ ... » [L'intervention en intégralité ici](#)

Appel à contribution !

Elu-e-s, collaborateurs, envoyez vos informations aux contacts ci-dessous pour donner à voir votre activité et vos combats auprès de la population et dans vos collectivités respectives !

Nous comptons sur vous !
@ : robin.salecroix@hotmail.fr



Lettre électronique des élus

Agence France Locale - Expression des élus communistes -

Loi de finances ?

Dans les finances publiques françaises, une loi de finances est une loi dont le but est de présenter les recettes et les dépenses de l'État. Elle constitue le cadre qui permet au Parlement d'approuver le budget de l'État.



« Non, ce texte n'est pas un budget de gauche ; il est un exercice comptable pris sous les diktats de la Commission européenne »

Les infos en + :

Municipales 2014

- [A Gauche, unis pour l'avenir de Saint-Joachim](#)
- [Le petit Montoirin N°13 : Elections municipales 2014, ne nous trompons pas de scrutin !](#)

[ICI retrouvez l'Agenda des débats de l'A.N](#)



Extrait de l'intervention de M.A Benâtre : « Face à la déconfiture de Dexia, prêteur historique des collectivités territoriales, et les difficultés à obtenir auprès des banques les financements nécessaires ; la société publique « Agence France Locale » a été créée pour tenter de s'extraire de la dépendance des marchés financiers. Cette société créée par et pour les collectivités couvrira 25% des besoins de financement des villes adhérentes.

Seulement, l'argent ne tombant pas du ciel, c'est auprès de ces mêmes marchés financiers que l'AFL devra aller chercher les fonds dont elle aura besoin pour financer les collectivités ... avec

tous les risques inhérents.

C'est pourquoi, les élus communistes espèrent vivement, qu'avec cette société, les collectivités locales – Ville, Métropole, Région – pourront créer un rapport de force favorable et sortir ainsi du seul diktat des instruments financiers qui sont au service du profit immédiat. Nous y serons dans tous les cas très vigilants. De plus, cette mise en place est pour nous une ébauche de ce pourrait être un véritable pôle bancaire et financier public au service de la réorientation du crédit et des pratiques bancaires

AGENCE FRANCE LOCALE
par & pour les collectivités

sur tout le territoire.

Dans cet esprit, et avec responsabilité, nous approuvons l'adhésion de la ville de Nantes à l'Agence France Locale et sa participation au capital de cette agence de financement. »

[L'intervention en intégralité ici](#)

Sénat - LDF 2014 - Non, ce texte n'est pas un budget de gauche !

Intervention de MF Beaufrils : Comme le disait René Char, « l'homme est capable de faire ce qu'il n'est pas capable d'imaginer ». Réforme des plus-values mobilières, du quotient familial, cadeaux aux entreprises et amputation du pouvoir d'achat des ménages, voilà le résumé peu satisfaisant de ce texte qui ne porte pas l'espoir soulevé en mai 2012. C'est le moins qu'on puisse dire.

1 400 emplois publics disparaîtront en 2014. Après quoi, des centaines, des milliers d'emplois suivront.

Demain, parce que nous aurons fait ces choix, nos hôpitaux et nos transports publics ne répondront pas aux besoins, de même que les services fiscaux ne pourront pas lutter contre la fraude fiscale qui mine le consentement à l'impôt.

Non, ce texte n'est pas un budget de gauche ; il est un exercice comptable pris sous les diktats de la Commission. L'élection de Mme Merkel, à laquelle le SPD se réjouit d'arracher un smic inférieur au nôtre, nous interdit d'espérer une

mutualisation des dettes souveraines, que d'aucuns nous présentaient comme la panacée à la crise.

Nous l'avons souvent dit à l'occasion de l'examen des textes financiers : réduire la dépense publique, c'est réduire la croissance.

[L'intervention en intégralité ici](#)

Acte III de la décentralisation - Dernières actualités -

Le projet de loi « Métropoles » a été adopté, d'abord en commission mixte paritaire (CMP) le 17 décembre, puis par l'Assemblée nationale et le Sénat le 19 décembre.

L'Assemblée a fait sienne la suppression du Haut conseil des territoires (HCT), le Sénat a accepté que les métropoles de droit commun soient automatiquement créées par la loi.

Jean-Pierre Sueur est formel : « Un texte intégrant le Haut conseil des

territoires ne passait pas au Sénat ». Pour les sénateurs, cette instance Etat-collectivités, destinée à être consultée sur tout projet de loi relatif à l'action publique locale, marchait sur leurs platebandes.

Les associations d'élus, à l'origine même du Haut conseil des territoires, ne masquent pas leur déception. Pour la Fédération des villes moyennes, le Parlement tourne le dos à « l'un des points forts de la campagne de François Hollande ». L'Association des petites villes de France appelle « le

gouvernement à prendre toute mesure de nature à porter cette vaste ambition. » L'association nationale des élus communistes et républicains quant à elle exprime toute ses réserves sur la création automatique de métropole et souhaite que l'intercommunalité de projets soit la règle pour que vive la démocratie et la proximité.

[Plus d'infos ici](#)